

TEMPS ET CIVILISATIONS

Cours 5

Naître, Vivre et Mourir

Introduction

Importance de l'évolution de la recherche historique depuis plus de 30 ans, notamment grâce à l'étude de la démographie d'Ancien Régime, ainsi qu'aux progrès de l'Histoire des mentalités. En ce sens, les travaux de Pierre Goubert sur Beauvais et le Beauvaisis, ceux de Jacques Dupâquier dans son Histoire de la population française, ou les ouvrages de Robert Muchembled sur l'Histoire des mentalités, notamment en ce qui concerne le monde rural, ont ouvert de nombreuses pistes de recherches ; la micro-histoire s'en est inspiré (Cf. Carlo Ginzburg, *Le Fromage et les Vers* ; Emmanuel Leroy-Ladurie, *Montaillou, village occitan*).

Sous l'Ancien régime, venir au monde est difficile. Y rester l'est plus encore. Du berceau à la tombe, l'être humain vit un parcours difficile, semé d'embûches de toutes sortes. Ce faisant, s'il survit à la longue liste des « Malheurs » qui s'abattent sur lui, il est aussi un produit culturel, façonné par ce que l'on a appelé « le poids des traditions » ; mais il est également en même temps un agent de culture. Le cours se propose donc, malgré les différences locales de dresser un tableau vivant des comportements démographiques et des mentalités des Français, entre le XVIème et le XVIIIème siècle.

A / Venir au Monde

1) Les lois de la Démographie

1.1 Le rôle des curés :

- Importance des registres paroissiaux : Curés enregistrent actes de naissances, baptêmes et décès. Registres existent depuis le Moyen-âge, sont rendus obligatoires

par l'Ordonnance royale de Villers-Cotterêts (1539) ; ainsi que par Décrets du Concile de Trente.

- Dans provinces protestantes, ce rôle est tenu par le Consistoire.

1.2 Le « modèle démographique français » se caractérise par une lente progression de la population française :

- Dans ses frontières actuelles : population du Royaume oscille entre 15 et 18 M vers 1500, puis 18 à 20 M vers 1600, pour atteindre 21,5 M vers 1690-1700, jusqu'à un peu plus de 28 M en 1790.
- Une part qui diminue dans l'ensemble de la pop. européenne : alors qu'un Européen sur 4 est Français sous le règne de Louis XIV, cette proportion tombe à 1/5 sous la Révolution.

1.3 Raisons nombreuses :

- ***Cf. Graphiques de La Chapelle-d'Aligné, petit village angevin entre 1710 et 1790.***
- Grande sensibilité aux crises démographiques :
 - Liée aux « Pestes », ravages provoqués par les guerres ou le passage de troupes, ou les crises de subsistance : Cf. les années 1737 et 1738 sont marquées par des mauvaises récoltes, puis sont suivies d'une épidémie de forme broncho-pulmonaire en 1739, puis deux nouvelles années (1740 et 1741) de mauvaises récoltes.
 - Caractéristiques : mortalité X par 4 ou 5 lors des périodes de crises se conjugue avec forte diminution des conceptions et effondrement du total des mariages. Phénomène de reprise démographique ensuite avec hausse du nombre de mariages et de naissances. Mais l'on note des inégalités d'une paroisse à l'autre (écarts varient de 6 à 10) et d'une classe sociale à l'autre (écart de 1 à 2,7 pour Genève)
- Des crises d'ailleurs cycliques : reviennent tous les 10 ans environ au XVIIème siècle, puis tendent à s'espacer au siècle suivant (environ tous les

30 ans). Mais les cycles peuvent être plus courts : ainsi, à Sedan, alors qu'elle n'a pas frappé depuis 1612, elle apparaît en 1622, 1626, 1628, 1630, 1631, 1632, 1636, 1641 et enfin, 1647.

- La Peste est la maladie la plus meurtrière, et de loin : venue d'Asie, entre 1600 et 1670, elle a tué entre 3,4 et 2,2 M, soit entre 5 et 8 % du total des morts.
- Des crises fortes surtout en ville : en raison de la concentration de la population
- Cf. la Peste qui frappe Marseille en 1720-1722 (dernière grande épidémie de Peste en France) tue environ 50 000 personnes (plus de 1 000 décès par jour à son plus fort moment).
 - Importance des « Pestes » = maladies contagieuses : typhus, scarlatines, fièvre typhoïde,
 - Importance des périodes de disette ou/de famines : une douzaine entre 1600 et 1789, avec de fortes famines comme 1600, 1693 et surtout 1709 (celle du fameux « Grand hiver »).

1.4 Conséquences :

- Une natalité vigoureuse : des taux de natalité élevés autour de 40 pour mille en moyenne. Les autorités mènent une lutte impitoyable contre les avortements et les infanticides. La peine de mort est par exemple appliquée par les édits de 1556 et 1586. L'Eglise refuse l'absolution. La conséquence est la multiplication des abandons d'enfants.
- Une mortalité effrayante : autour de 30 à 38 pour mille en moyenne. Forte mortalité infantile (280 pour mille en moyenne entre 1740 et 1789). Rem : un autre ¼ des enfants n'atteindra pas l'âge de 5 ans.
- Une espérance de vie autour de 40-45 ans. Mais des exceptions (Cf. Louis XIV mort à 76 ans, ou Voltaire, mort à 84 ans). Rem : Nombreux sont les

Français qui croient que le cycle d'une vie est comparable à celui du Christ, mort à 33 ans !

- Existence de rites de passage à la naissance pour rester en vie.

2) Les rites de passage à la naissance

2.1 Des rites de protection qui servent à entretenir l'illusion que les populations peuvent contrôler le destin :

- Raisons : forte mortalité liée à méconnaissance des mécanismes du corps humain (notamment de la gestation) + Aucune hygiène et faible qualification des accoucheuses (les « matrones »).
- Comment ?
- La conception : femmes se transmettent « recettes » pour avoir un garçon, lutter contre la stérilité (ex : Embrasser les pantalons de Saint Antoine, tirer les cordes du clocher de l'Eglise à pleine dents, porter la ceinture de Sainte-Foy de Conques, etc....).
- L'accouchement : une affaire de femmes (ex : peu de succès lors de l'accouchement de Mademoiselle de La Vallière, maîtresse de Louis XIV, effectué par un homme). Rem : Une cérémonie qui a un caractère quasi magique car les accoucheuses prononcent des formules et répètent des actes qui se transmettent de générations en = cordon ombilical coupé puis on le pose sur la tête du bébé pour avoir une longue vie ; interdiction de la césarienne par l'Eglise (qui préconise de sauver l'enfant = on sauve ainsi la vie spirituelle de ce dernier par le baptême !).
- Rite de quarante jours de relevailles après l'accouchement.
- Enfants mort-nés sont déposés dans des sanctuaires à répit : ils sont censés revivre pour recevoir le sacrement du baptême ce qui leur évite d'errer dans les limbes et assure ainsi leur salut.

2.2 Le baptême :

- Un sacrement essentiel pour agréger l'enfant à la communauté villageoise et/ou familiale :

- Choix du prénom est important : avec choix du prénom, l'enfant est rattaché à chaîne de solidarité, aux ancêtres (idée de lutter contre les ravages de la mort chez les nourrissons) = on donne le même prénom de génération en générations (parfois celui d'un illustre ancêtre).
- Choix de parrain et marraine est lui aussi essentiel : lourde charge si les parents biologiques décèdent (Cf. Jusqu'au XVIIème siècle les parents en donnent plusieurs !).

- Le bébé est un mort en puissance :

- Causes de la mort sont nombreuses : De nombreux bébés (notamment citadins) meurent lors de transport vers nourrices habitants à la campagne, sont atteints de « flux de ventre » lors des changements de températures ou utilisation des « cornets » (sorte de biberons). La mort n'est pas imputée au froid, aux mauvaises conditions hygiéniques, mais à la présence d'une sorcière lors de l'accouchement, à l'absence de rites magiques. Importance des étouffements d'enfants (écrasés pendant le sommeil des parents) ; des accidents, des attaques par des animaux ou des abandons purs et simples.
- Le baptême sert à le laver du péché originel : il peut donc sauver son âme.
- Des rituels de protection : le bébé reçoit le saint-chrême pour son salut, et le chrêmeau (voile ou bonnet de lin blanc ; sa perte = signe de sa mort prochaine).
- Rem : Le chrêmeau = une sorte de membrane amniotique ! De même, les enfants qui naissent « coiffés » (avec le chrêmeau sur la tête) sont réputés chanceux (on sèche la membrane et on la met dans un sachet qu'il doit porter toute sa vie pour être invulnérable aux coups !).
- Ainsi un enfant sur quatre meurt avant d'atteindre l'âge de un an et le nombre de naissances est tout juste suffisant pour assurer le remplacement des générations

(aujourd'hui un enfant sur cent). Jusqu'à 15 ans un autre quart ne survit pas, notamment au sevrage.

B / Amour, mariage et sexualité

1) Mariage tardif

1.1 Un âge moyen au mariage assez élevé :

- Des différences selon les sexes : Garçon vers 27-28 ans, filles vers 25-26 ans en moyenne.
- Raisons : volonté de contrôler les naissances, volonté de limiter le nombre de ménages dans une société agricole. La mort du père de famille est souvent l'occasion de pouvoir se marier (pour le fils aîné).
- Conséquences : augmentation du nombre de célibataires, exode rural important.

1.2 Importance de l'endogamie et de l'homogamie :

- Les fils de laboureurs épousent les filles de laboureurs, enfants de manouvriers se marient entre eux (endogamie) = importance des motifs économiques.
- On se marie également avec celui ou celle originaire de son village (homogamie) :
 - $\frac{3}{4}$ des conjoints se sont choisis dans le même village (le reste vient de moins de 20 kms).
 - Importance des « Royaumes de Jeunesse » : Garçons célibataires qui réglementent accès au mariage (on y accède après avoir payé une somme, en général 1 livre). Répartition du « stock » de filles entre les garçons (soit par choix, soit par tirage au sort quand deux garçons se disputent la même fille), à l'entrée de l'hiver (période de morte saison des travaux agricoles = + de temps libre et organisation des veillées).

1.3 Conséquences de ces pratiques :

- Importance de consanguinité à la longue lorsque le nombre de conjoints potentiels se réduit. Condamnation par l'Eglise de mariages entre parents jusqu'au 4^{ème} degré, c'est-à-dire 4^{ème} génération.
-
- Développement d'une sexualité avant mariage (très difficile à cerner) : développement de prostitution, pratiques sexuelles condamnées par Eglise. ; fiançailles suivies de cohabitation avant mariage (Corse, Pays-Basque = conceptions avant mariages).
- Thème de la culpabilisation de la chair développé par l'Eglise.

2) La cour amoureuse

2.1 Nombreuses occasions de rencontre :

- Fêtes, veillées, messes, travaux des champs : moments placés sous la surveillance des vieilles femmes contrôlent gestes et paroles.

2.2 Le moment de la demande en mariage (les Accordailles) est ritualisé :

- Le père reçoit le jeune homme ou ses représentants : série de gestes font comprendre la réponse souvent sans parole = s'il éteint le feu ou offre de l'eau au lieu du vin, la réponse est négative. Au contraire, s'il allume le feu, sert du vin ou de la viande, c'est OK.
- Le jeune homme peut alors faire ce que l'on appelle « l'amour », cest à dire la cour à sa promise = discussions, chants et sérénades,sous le contrôle des parents.
- Rem : Quand il y a des fiançailles, le mariage doit être célébré 2 ou 3 jours plus tard (volonté de l'Eglise de lutter contre les « cohabitations »). Il peut être suivi de la rédaction d'un contrat de mariage.

3) Le rituel du mariage

3.1 Cérémonie = un mélange d'aspects sacramentels, magiques et sociaux.

- Le choix de la date :

- Peu de mariages durant l'avent ou avant le carême (46 jours avant) car Eglise préconise pénitence et abstinence à cette période. Peu de mariages durant la moisson (du 15 juillet au 15 août), ou pendant les vendanges (septembre à octobre).
- Importance des superstitions locales : en Berry, ou en Sologne, on ne se marie pas au mois de mai de peur que l'enfant naisse en plein carnaval (risque qu'il soit idiot !). On ne se marie pas le Dimanche (volonté de l'Eglise) ou le Vendredi (jour jugé néfaste par les populations), tout comme le Samedi (trop près du Dimanche). Peu de succès pour le Mercredi ou le Jeudi = mariages ont surtout lieu le Mardi (près de 70 % en moyenne selon les régions) et le Lundi (de 11 % à 40 % en moyenne).

- L'organisation de la cérémonie :

- Cortège part de maison de la future épouse, en musique : dramatisation du moment car elle passe du statut de jeune fille à celui de femme elle va perdre sa virginité ce qui perturbe l'équilibre social du village (une vierge de moins à marier, une femme de plus, donc des enfants à venir).
- Rite de « la barrière » : les jeunes hommes à marier placent sur le chemin du cortège un ruban ou une « barrière » et exigent un droit de passage (ils viennent de perdre une fille). Si le marié refuse = quolibets + charivari.
- Célébration du mariage : prêtre reçoit le consentement des mariés, en présence de 4 témoins (depuis ordonnance de Blois de 1573). Le sacrement se fait « en face d'Eglise » (présence du prêtre n'est pas nécessaire lors de l'échange des anneaux, il suffit d'être dans l'Eglise, ce qui permet à certains d'échanger des anneaux sans l'accord des parents = le mariage est légal pour l'Eglise ! Pratique condamnée par les autorités politiques dès 1606 et jusqu'en 1697 !).
- A la sortie de l'Eglise, les mariés viennent jeter des cadeaux ou des sous aux enfants présents (rite de fécondité).

- L'organisation des réjouissances :

- Importance de beuverie et de quantité de nourriture ingurgitée (parfois pendant plusieurs jours) : idée de rompre avec quotidien.
- Importance des rituels liés à la fécondité : Rituel du vol du soulier (avant départ des époux, on lui prend un soulier pour éviter de courir) ; rite du « *chaudeau* » ou de la « *rôtie* » (les jeunes hommes apportent aux jeunes mariés jusque dans leur lit de noces une boisson épicée réputée aphrodisiaque).
- Importance des rituels après mariages : participation obligatoire du jeune couple à messe pour les morts des deux familles (le lendemain du mariage, pour relier morts aux vivants) ; participation au carnaval, aux feux de la Saint-Jean. Importance de naissance du premier enfant = le couple est enfin considéré comme un vrai couple.

C / Mourir au village

1) Une mort familière

1.1 Habitude de la mort : Fréquence de la mortalité infantile, exécutions des criminels en public, multiplication des cas d'abandons d'enfants, blessés ou accidentés visibles de tous, décès réguliers ou provoqués par épidémies ou famines = familiarisation avec la mort.

1.2 Une mort qu'il faut préparer de son vivant : peur de la mort brutale, sans confession, car elle ne permet pas de se mettre en règle avec sa conscience. Extrême onction est donc nécessaire au salut de l'âme.

- Une mort préparée grâce à une pédagogie fondée sur le livre, l'image et le geste :

- Cf. le texte de l'*Ars moriendi* (3 à 4 % des livres religieux publié au XVIème siècle).
- Cf. Dons et legs faits à l'Eglise pour obtenir le salut de l'âme, et/ou raccourcir la durée du séjour au Purgatoire : faire dire des messes en son nom (300 à 400 messe à Aix-en-Provence vers 1700 pour celui qui peut payer 500 à 600 livres !) ; faire des dons aux couvents, aux paroisses, aux pauvres,

1.3 Des signes et des rites pour éviter la mort ou bien mourir :

- Des signes magiques annonçant la mort : perte de cheveux = signe de mort prochaine d'un ami ; perte de dent = mort d'un parent.
- Des rituels magiques après la mort : ne pas laisser de vase ou de glace dans la pièce du mort (son âme risque de s'y noyer ou d'être prisonnière) ; nécessité de prévenir les animaux (surtout les abeilles) de la mort du maître de maison pour éviter les calamités. Présence de « pleureuses professionnelles » + repas funèbres pour apprivoiser la mort.

2) Importance du « Village des morts » (le cimetière)

2.1 Le cimetière est souvent situé (jusqu'en 1776 au moins) au centre du village, près de l'Eglise : pas de murs + nécessité d'y passer pour se rendre à l'Eglise ; présence des animaux (qui parfois déterrent les corps) + présence des odeurs = le « Village des morts » fait partie de la vie quotidienne.

2.2 Une présence au milieu des vivants qui renforce les solidarités :

- Solidarités entre morts et vivants : repas collectifs sur les tombes des morts au moment de la Toussaint (condamné par l'Eglise) = un moyen de les honorer, d'éviter que les morts ne reviennent tourmenter les vivants.
- Solidarités entre Vivants : Nécessaire pour accomplir travail de deuil. Preuve que l'on est vivant !

Conclusion :

Du berceau à la tombe, l'être humain est un produit, en même temps qu'un agent de la culture. Les comportements démographiques des Français d'Ancien Régime, leurs croyances en matière de naissance, de vie et de mort le montrent.